

lycée hôtelier  
Yvon Bourges

académie  
Rennes  
Éducation  
nationale

Secrétariat

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dossier suivi par  
Nathalie Hervé

Téléphone  
02 99 16 80 80

Télécopie  
02 99 16 80 81

Mél.  
ce.0350005r@ac-rennes.fr

33, rue des Ecoles  
B.P. 80304  
35803 DINARD CEDEX

Site internet  
www.lyceehotelierdinard.fr



### ○ **INTERNAT**

- Les élèves internes devront fournir un drap housse (90 x 190), une housse de couette (140 x 200), une enveloppe de traversin et un cadenas pour leur armoire. Le lycée met à leur disposition une couette, un traversin, une alèse.

### ➤ **SERVICE SOCIAL - ☎ 02 99 16 80 71**

L'assistant.e social.e se tient à la disposition des familles rencontrant des difficultés financières, afin de les aider à assurer les frais occasionnés par la rentrée : équipement professionnel (trousseau, mallette), transport, etc...

### ➤ **ASSOCIATION SPORTIVE - MAISON DES LYCEENS**

Ces deux associations, régies par la loi 1901, font appel à la participation des familles, ainsi les activités sont réservées aux élèves qui se sont acquittés de la cotisation (adhésion facultative).

- **L'Association sportive du lycée** permet aux élèves d'avoir accès à des activités sportives collectives ou individuelles sur les temps libres.
  - ⇒ La cotisation est fixée à 20,00 € (chèque à l'ordre de l'A.S. Lycée hôtelier). Indispensable pour pratiquer les activités physiques.
- **La Maison des Lycéens** offre des animations diverses et variées tout au long de l'année scolaire.
  - ⇒ La cotisation est fixée à 10,00 € (chèque à l'ordre de la M.D.L.).